



La Ville et le CCAS lancent un projet de mutuelle communale

POURQUOI METTRE EN PLACE UNE MUTUELLE COMMUNALE ?

Comme dans beaucoup de communes, une partie des habitants de Pont-l'Abbé ne peut, faute de moyens, adhérer à une mutuelle.

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaitent lutter contre ces inégalités en aidant la population à se doter d'une couverture santé compatible avec les revenus de chacun.

COMMENT ?

En partenariat avec Armoric Santé & Prévoyance, association à but non lucratif agissant dans l'intérêt des personnes pour l'amélioration du pouvoir d'achat. Le but de cette association est de proposer, par le biais des mairies partenaires, un contrat de mutuelle santé bénéficiant d'un tarif négocié grâce au groupement d'administrés. La mairie et le CCAS de Pont-l'Abbé jouent dans ce dispositif le rôle de trait d'union en permettant la mise en relation entre l'association et les habitants. L'association sera l'unique interlocuteur des personnes intéressées.

À QUI PEUT S'ADRESSER CETTE MUTUELLE COMMUNALE ?

Aux jeunes sans emploi, aux seniors, aux retraités, aux chômeurs, à certains salariés en CDD, multi-employeurs ou à temps partiel, aux travailleurs non-salariés, aux artisans, commerçants, aux agriculteurs.

Plus généralement à toutes les personnes qui ne bénéficient pas d'une mutuelle entreprise, de l'aide à la complémentaire santé (ACS) ou qui souhaitent comparer leur contrat individuel.

Si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître auprès de la mairie en renvoyant le questionnaire en page suivante après l'avoir complété. Il est également disponible à la mairie, au CCAS ou sur le site internet de la commune www.ville-pontlabbe.bzh.

Une réunion publique de présentation de la mutuelle communale aura lieu le vendredi 9 novembre à 18h00 à la Maison Pour Tous / Gratuit / Ouvert à tous.

Questionnaire « Mutuelle communale »

1 / Bénéficiez-vous aujourd’hui d’une couverture santé complémentaire ?

- Oui Non

2 / Si oui, avez-vous :

- Une complémentaire santé
- Une complémentaire santé par votre employeur
- La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)
- L'Aide à la Complémentaire santé

2 / Si non, pour quelles raisons ?

4 / Quelles sont pour vous les dépenses de santé les plus importantes ?
(par ordre de 1 à 8)

- Soins médicaux (infirmier, kiné...)
- Forfaits journaliers (hospitalisation)
- Soins dentaires
- Laboratoire
- Pharmacie
- Optique
- Radiologie
- Autres (précisez) :

5) Seriez-vous intéressé(e) par une mutuelle négociée avec votre commune ?

- Oui Non

Pour combien de personnes ?

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Dans quelles situations ?

- Salarié
- indépendant (artisan, commerçant, chef d’entreprise, marin pêcheur, exploitant agricole)
- Retraité
- Étudiant
- Sans emploi
- Autre :

Si vous souhaitez être recontacté(e), merci d'indiquer vos coordonnées

Nom :  Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Merci de nous retourner ce questionnaire en le déposant en mairie (sous enveloppe), ou en le renvoyant par courrier à l'adresse Square de l'Europe - CS 50081 - 29129 Pont-l'Abbé cedex. Vous pouvez également le transmettre par courriel à accueil@ville-pontlabbe.fr